



DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

**COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EXCEPTIONNEL
Du 28 février 2024**

N° 06

OBJET : Demande de subvention travaux de rénovation Mairie Annexe.

**Date de la convocation :
26/02/2024**

L'an deux mil vingt-quatre, et le mercredi 28 février, à 16 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique extraordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur COGGIA Jean-Dominique, 2ème Adjoint.

**Nombre de membres
Composants l'Assemblée :
15**

Etaient présents : Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur COGGIA François, Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noëlle, Madame LIBONATI Julie, Monsieur SPADA Sébastien, Monsieur ALZAPIEDI Antoine, Monsieur LAPORTE Bernard.

**Nombre de Conseillers
en exercice : 15**

**Nombre de membres
présents : 09**

Etaient absents : Madame AÏUTI Dominique, Madame BIFERALI Martine, Madame ANDREÏ Brigitte, Monsieur FENECH Carmel, Monsieur RAFFALLI Louis, Monsieur MALATESTA Ludovic.

Nombre de votants : 13

Quorum : 08

Absents représentés : Madame AÏUTI Dominique donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame BIFERALI Martine donne pouvoir à Monsieur SPADA Sébastien, Madame ANDREÏ Brigitte donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur FENECH Carmel donne pouvoir à Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis.

**Secrétaire de séance
Monsieur LAPORTE
Bernard**

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

Le Président expose que contrairement au projet de rénovation prévu en 2019 afin de permettre aux personnes à mobilité réduite, de se rendre dans les locaux de la Mairie Annexe il est préférable de revoir l'ensemble de ces travaux et de créer un accès PMR au rez-de-chaussée.

L'entreprise M2 CONSTRUCTION et MERIDIANA ARCHITETTURA nous font parvenir le devis suivant : 37 922,78 euros HT.

Le Président présente le plan de financement suivant :

- CDC : 22 753,67 euros HT 60%
- Etat : 7 584,56 euros HT 20%
- Commune : 7 584,55 euros HT 20%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote par 13 voix pour la demande de subvention.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**



Le Maire,

François COGGIA



M2 Construction

La Pieva

20160 Vico

TVA N° FR15982437535

Tél Da Silva Marc : 06 48 16 09 82

Tél Da Silva Manu : 06 73 99 22 21

MAIRIE DE COGGIA

Mairie annexe de Coggia

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	U.	PRIX U.	REM.	TVA	TOTAL HT
1	Démolition						2 050,00 €
1.1	Dépose du muret existant	1,00	ens	1 200,00 €		10,00 %	1 200,00 €
1.2	Évacuation des gravats	1,00	ens	850,00 €		10,00 %	850,00 €
2	Terrassement						2 550,00 €
2.1	Création d'un accès et d'une plateforme pour 1 place de stationnement	1,00	u	1 800,00 €		10,00 %	1 800,00 €
2.2	Mise en forme du terrain pour création d'une rampe d'accès PMR en deux pentes avec palier de repos	1,00	u	750,00 €		10,00 %	750,00 €
3	Muret le long de l'accès au stationnement						9 295,00 €
3.1	Fouille rigole ou tranchée à l'engin mécanique dimensions 0,60 x 0,60 terrain ordinaire, chargement direct sur camion ou mise en dépôt sur place. - Carburant GNR (0,495 l) - Tractopelle standard 800/1000 L pour 1 jour (0,006 u) - Main d'oeuvre (0,57 h)	11,00	ml	45,00 €		10,00 %	495,00 €
3.2	Fourniture et mise en place de gros béton XO C12/15 dosé à 250 kg prêt à l'emploi (compris nettoyage des fouilles à la main) pour semelles. - Béton de gravillon (BPS) XO C12/15 dosé à 250 kg de ciment prêt à l'emploi (1,4 m³) - Main d'oeuvre (1 h)	1,00	ens	850,00 €		10,00 %	850,00 €

3.3	Fabrication et mise en place de gros béton XO C12/15 dosé à 250 kg prêt à l'emploi (compris nettoyage des fouilles à la main) pour semelles.	6,00	m ³	390,00 €	10,00 %	2 340,00 €
3.4	Fourniture et pose de mur en béton habiller en pierre de site	11,00	m ²	510,00 €	10,00 %	5 610,00 €
4	Rampe d'accès et stationnement					7 350,00 €
4.1	Mise en place de coffrage et coulage de la route et du stationnement en béton armé pour accès PMR	40,00	m ²	105,00 €	10,00 %	4 200,00 €
4.2	Mise en place de coffrage et coulage en béton armé pour 2 rampes d'accès PMR	30,00	m ²	105,00 €	10,00 %	3 150,00 €
5	Prolongement du perron					3 770,00 €
5.1	Fouille rigole ou tranchée à l'engin mécanique dimensions 0,60 x 0,60 terrain ordinaire, chargement direct sur camion ou mise en dépôt sur place.	9,00	ml	45,00 €	10,00 %	405,00 €
5.2	Fourniture et mise en place de gros béton XO C12/15 dosé à 250 kg prêt à l'emploi (compris nettoyage des fouilles à la main) pour semelles.	1,00	m ³	290,00 €	10,00 %	290,00 €

02A-212000905-20240228-110-DE

5.3	Fourniture et mise en place de gros béton concassé à 350 kg/m ³	3,00	m ³	390,00 €	10,00 %	1 170,00 €
Réception par le client à 350 kg/m ³ (comprensif nettoyage des fouilles à la main) pour semelles.						
- Sable 0/4 concassé (0,977 u)						
- Gravillon 4/6.3 concassé lavé (0,988 u)						
- Gravillon 6.3/10 concassé lavé (0,988 u)						
- Clément CPJ - CEM II 32,5 (514,5 kg)						
- Eau (0,28 m ³)						
- Main d'oeuvre (4,29 h)						
- Semelles filantes et isolées (1 u)						
5.4	Élévation d'un mur de soutènement en agglos a bancher 20X20X50	4,00	m ²	160,00 €	10,00 %	640,00 €
5.5	Réalisation d'une dalle en béton armé d'une épaisseur de 15 cm	11,50	m ²	110,00 €	10,00 %	1 265,00 €
6	Escalier					1 750,00 €
6.1	Création de 3 marches en béton armé (sortie de perron)	1,00	ens	1 750,00 €	10,00 %	1 750,00 €
7	Garde-corps					2 250,00 €
7.1	Fourniture et pose d'un garde-corps (perron)	1,00	ens	2 250,00 €	10,00 %	2 250,00 €
8	Menuiserie extérieur					4 750,00 €
8.1	Fourniture et pose d'un ensemble vitré avec porte et volet pour accès PMR	1,00	u	4 750,00 €	10,00 %	4 750,00 €
9	Fin de chantier					800,00 €
9.1	Remise en état des lieux	1,00	u	800,00 €	10,00 %	800,00 €

Conditions de paiement

Acompte de 30 % à la signature soit 11 406,45 € TTC

Reste à facturer : 26 615,05 € TTC

Méthodes de paiement acceptées : Chèque, Virement bancaire.

IBAN : FR76 1200 6000 1282 1081 7590 360

BIC/SWIFT : AGRIFRPP820

Total net HT	34 565,00 €
TVA 10,00 %	3 456,50 €
Total TTC	38 021,50 €

NET À PAYER 38 021,50 €

Pour l'entreprise



M2 Construction

DA SILVA MARC : 06 48 16 09 82

DA SILVA MANU : 06 73 99 22 21

Siret : 982 437 535 00015

Code APE : 4399 C

Pour le client

Mention "Reçu avant l'exécution des travaux, bon pour accord", date et signature

..... / /

Mairie de COGGIA

Hotel de Ville Crucciate

20160 COGGIA

Devis N° 18

Mise aux normes PMR d'un bâtiment communal

Date d'émission : 28/02/2024

Période de validité : 60 jours

Désignation	TVA	Montant HT
Etudes Préliminaires, Esquisse	20%	975,26
Avant-Projet	20%	1 925,66
Dossier ERP accessibilité et sécurité incendie	20%	456,86
Dossier de demande PC, PA ou DP (compris suivi d'instruction)	20%	197,66
	Total HT	3 555,44 €
	TVA 20 %	711,09 €
	Total TTC	4 266,53 €

Pour être accepté, le devis doit être daté, signé et suivi de la mention manuscrite « Bon pour accord ».

- Société d'Architecture assurée au titre de son activité auprès de la MAF (Mutuelle des Architectes Français Assurances), par contrat N° 176119/B (attestation jointe sur demande ou téléchargeable sur ce lien : <https://www.meridiana-architecture.com/documents/>).
- Conditions de règlement : acompte de 30 % en début de mission, puis à réception de facture selon avancement, et mensuellement pour une mission de suivi de chantier.
- Ce coût de prestation ne comprend pas : Les éventuelles études qui pourraient être nécessaires en fonction du projet et dépendant d'un BET extérieur (sondage de sol, structure, thermique, fluide...).

Signature